

Lepuix

La commune revoit à la baisse l'exploitation de sa forêt

Climat défavorable, nuisibles et champignons mettent à mal la forêt. Alors quand cette dernière a un poids significatif dans les finances d'une commune comme Lepuix, le conseil municipal agit pour préserver cette ressource en bois. Cette année, il faudra donc moins couper.

Lors de sa dernière réunion de 2023, le conseil municipal de Lepuix, présidé par le maire Daniel Roth, s'est penché sur l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2024 telle qu'elle est proposée par l'Office national des forêts (ONF).

1500

En mètres cubes, le volume de bois à couper cette année sur le ban communal de Lepuix et réparti entre 720 m³ de résineux et 780 m³ de feuillus.

La commune étant réputée pour ses forêts, il est primordial de veiller à sa conservation, à son maintien en bon état sanitaire. Chose qui devient difficile avec les aléas climatiques actuels et ses invasions de scolytes ou encore la chalarose, ce champignon inconnu il y a encore une vingtaine d'années et qui décime les frênes.

« Il ne faut pas non plus mettre du bois supplémentaire sur le marché. »

« Vu le volume mis en vente les années précédentes à la suite des maladies, nous en mettons moins en vente cette année », indique Gérard Travers, adjoint responsable forestier de la commune.

Toujours animé par l'esprit de conservation du patrimoine, ce dernier poursuit : « Il ne faut plus couper pour couper. Il ne faut pas non plus mettre du bois supplémentaire sur le marché ». Une philosophie qui explique la baisse du nombre de mètres cubes à exploiter



D'importants volumes de bois ont été extraits de la forêt de Lepuix ces dernières années. En 2024, le rythme ralentira, conformément au vote à l'unanimité des conseillers municipaux. Photo d'archives ER

compris dans l'assiette présentée par l'ONF. Seules les parcelles 27, 45, 46 et 47 pour un volume prévisionnel de 1500 m³ répartis pour 720 m³ de résineux et 780 m³ de feuillus entendront chanter les tronçonneuses et ronron-

ner les tracteurs forestiers.

Un volume qui est estimé financièrement à 52 500 euros. Témoins s'il en est de la volonté de la commune à revoir en accord avec l'ONF, ses exploitations forestières à la baisse, l'exploitation des

parcelles 42, 43 et 44 prévue cette année par le plan d'aménagement pour un volume de 1032 m³ est reportée en raison de la crise sanitaire toujours en cours.

Le dossier a été accepté à l'unanimité.